

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Vendredi 18 Septembre 2020 à 20 heures 30

L'an deux mil vingt, le dix-huit septembre, les Membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ingouville légalement convoqués en date du onze septembre, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude DUBOC, Maire.

Etaient présents : M. DUPIN Philippe, M. RIDEL Hugues, M. OUIN Christian, M. RENEAUX William, M. DAVID Benoît, M. MONTIGNY Frédéric, M. CARPENTIER Jean-Claude, Mme GAUDRY Patricia, Mme OMER Laure, Mme BLONDEL Marie-Thérèse.

Secrétaire de séance : M. Hugues RIDEL

Les procès-verbaux des réunions du 03 juillet 2020 et du 10 juillet 2020 sont lus et adoptés à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire énumère les différents travaux déjà effectués dans les logements communaux depuis le début de l'année 2020.

Un volet en très mauvais état doit être remplacé. Monsieur AFFAGARD, menuisier, a présenté un devis pour une paire de volets neufs.

Monsieur DUBOC propose donc une décision modificative budgétaire de 7 000 € sur l'opération d'investissement N°88-Travaux logements communaux.

Cette modification budgétaire est adoptée à l'unanimité.

INDEMNITE DE CONFECTION DE BUDGET

Madame FLEURY, trésorière des finances publiques de Saint Valery en Caux, nous a informés que l'indemnité de conseil versée habituellement chaque année avait été supprimée à partir de l'année 2020. Cependant, il est prévu d'octroyer au comptable l'indemnité de confection de budget par délibération.

TRAVAUX DE PROTECTION INCENDIE

Monsieur Jean-Claude DUBOC rappelle que ces travaux de protection incendie sont à l'étude depuis 2019. En plus des mares existantes identifiées « réserve incendie », cinq poteaux incendie doivent être installés sur la commune pour assurer une protection incendie plus complète.

Deux prestataires ont été sollicités : VEOLIA et la SARL DELAHAIS Frères.

Monsieur DUBOC relate la rencontre de ces entreprises en présence des adjoints.

L'entreprise DELAHAIS FRERES de Gerville a été retenue.

Ces travaux pourraient alors commencer en fin d'année 2020.

Un devis spécifique a été établi par l'entreprise DELAHAIS pour l'équipement de l'impasse des Ruguets. En effet, une canalisation nouvelle en diamètre 100 partant de la Grande Rue devra être posée afin d'alimenter une borne incendie située au milieu de cette rue. Cela permettrait de protéger les dernières maisons de cette rue et le hangar agricole de l'Earl RIDEL.

Une mare située sur une propriété privée « rue du Bois » pourrait servir à la réception des eaux pluviales. Une démarche va être engagée par Monsieur le Maire auprès du propriétaire de cette mare pour que celle-ci puisse être identifiée comme réserve incendie pour la commune.

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Il a été constaté des infiltrations d'eau sur le mur du pignon de la salle côté aire de jeux.

L'entreprise La Grainvillaise a été sollicitée pour refaire un muret en briques au bas de ce pignon et revoir les aérations extérieures existantes.

En complément, Monsieur BERTIN, peintre, a établi un devis pour la remise en peinture de ce pignon de la salle des fêtes avec la réparation d'une cloison dans les coulisses.
Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

TRAVAUX DE PEINTURE DE L'ÉGLISE

L'entreprise BERTIN, peintre, a établi un devis pour réfection des peintures des portes de l'église. Quatre dauphins extérieurs seront également repeints à cette occasion.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'entreprise RENAULT COUVERTURE a transmis un devis pour des travaux de réparation de la toiture de l'église et de remise en place de grillages anti-intrusion des pigeons.
Ce devis est accepté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Elections à la Communauté de communes :

Elles ont eu lieu le 16 juillet 2020.
Monsieur Jérôme LHEUREUX a été élu président.
Le bureau est composé de 12 Vice-Présidents.
3 autres membres du bureau sans délégation ont aussi été élus.

Signalisation routière :

Des panneaux de signalisation verticale ont été récemment installés sur la Commune.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) :

Le repas des aînés prévu le dimanche 27 septembre 2020 a été annulé.

Recensement de la population :

Il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. Monsieur le Maire rappelle l'importance de la qualité de ce recensement effectué tous les 5 ans.
Un agent recenseur devra être recruté assez rapidement pour participer aux formations préalables.

Salle polyvalente :

Un protocole sanitaire « covid-19 » a été rédigé pour préciser les règles à respecter par tout utilisateur de la salle polyvalente. Chaque utilisateur signera ce protocole et s'engagera alors à faire respecter ces dispositions sanitaires par toutes les personnes présentes dans la salle durant la location.

Commission Communale des Impôts Directs : (C.C.I.D)

Monsieur DUBOC énumère la liste des six titulaires et six suppléants désignés par la direction régionale des finances publiques. L'information a été communiquée par écrit à chaque membre de cette commission.

Commission « Espaces verts » :

Elle se réunira pour visiter les espaces plantés et fleuris et réfléchir à la création d'un espace paysager sur le terrain communal de la Rue des Fleurs.

Propriété 28 Grande Rue :

Monsieur le maire et les adjoints ont rencontré deux architectes pour effectuer une visite de la maison. Cette prise de contact permettra à chacun d'eux d'établir un avant-projet non chiffré. La qualité et la pertinence de leur proposition nous aidera à choisir l'architecte chargé de mener à terme la réhabilitation complète de cette maison.

Travaux d'élagages sur la commune :

Les occupants des propriétés concernées par un élagage seront prévenus par courrier cet automne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures et trente minutes.